PÉRIGUEUX ÉPÉE

Salle d'Armes
3, rue Rolph Hammel
24000 PÉRIGUEUX
Tél : 07 63 66 11 63

www.perigueuxepee.com
contact.perigueuxepee@gmail.com

Les adhérents de l'association « Périgueux Épée » ont tenu une assemblée générale le vendredi 23 janvier 2026 à 19h30, Salle d'Armes Secrestat à Périgueux.

Membres du Comité Directeur présents : Pascal LANDAIS, Sandrine DESPONTIN, Christine RAPENNE, Charles MARRANT, Denis DESPONTIN, Florence JARRY

Absents excusés : Nathalie DUPONT

Président de séance : Pascal LANDAIS

Secrétaire de séance : Charles MARRANT

Présents : 17

Pouvoirs : 8

Soit 25 membres présents ou représentés soit 18,2 % des licenciés. Le quorum n'est pas atteint.

En application des statuts, une nouvelle assemblée a été reportée à 20h30, un quorum n'étant plus exigé pour cette deuxième assemblée.

Ordre du jour :

- Présentation et approbation des comptes 2025
- Présentation et approbation budget prévisionnel 2026

Pascal LANDAIS ouvre l'Assemblée Générale et remercie les adhérents présents, les partenaires présents, ainsi que les enseignants.

La présentation des comptes est assurée par Charles MARRANT, Trésorier, et Pascal LANDAIS, Président.

Point 1 : Présentation et approbation des comptes 2025

1.1 Charges totales de 61 589,80 € hors contributions volontaires, soit 11,59 % de plus que l'année précédente, mais 7,45 % de plus que les prévisions de 66 500 €.

Ce comparatif est faussé par un **changement de certaines règles comptables** : désormais les achats de licences sont comptabilisés en « recettes négatives » alors que jusqu'à présent ils étaient comptabilisés en dépenses. De plus, les abandons de frais kilométriques par les membres du comité directeur sont désormais comptabilisés en charges (et en produits), alors qu'ils étaient auparavant directement intégrés aux « contributions volontaires ».

Si on corrige ces deux points pour avoir une comparaison plus réaliste, on aboutit à un **montant de dépenses 2026 de 69 558 € pour une prévision de 68 500 €**, donc une hausse de 1,5 %

Points particuliers :

- Moins d'achats de licences du fait de la baisse du nombre d'adhérents : - 732 € / prévisions
- Frais d'administration générale plus importants que prévus : + 2 334 € / prévisions.

Motif : des achats de matériels non prévus, liés à une réorganisation des locaux et des équipements pour le nouveau maître d'armes.

- Plus d'achats et de fournitures pour les compétitions que prévu : + 580 € / prévisions. Mais ces dépenses sont largement compensées par des recettes.

- Des frais liés aux compétitions (déplacements, hébergements, arbitrages, aides aux tireurs) plus faibles que prévus (moins de compétiteurs en 2025 qu'en 2026, baisse des aides aux tireurs) : - 1 935 € / prévisions
- Des frais de personnel supérieurs aux prévisions : + 2 145 €. Motif : une sous-estimation des charges liées au départ du maître d'arme et à l'arrivée d'un nouveau maître d'armes à temps complet.
- Pas de différences sensibles par rapport aux prévisions sur les autres postes de dépense : achat de matériel d'escrime, achat de prestations. Pas de dotations aux provisions.

Contributions volontaires :

- Aide de la mairie : 2 187,64 € (heures de mise à disposition de JF BOUILLAUD) + 1 200 € de don en nature d'un ancien licencié (don au club de tous ses équipements et matériels d'escrime).
- Bénévolat : 35 030,44 €, représentant 1 801 h, donc pratiquement un emploi à temps plein

Rappel : les contributions volontaires se retrouvent à la fois en charges et en dépenses sur la compte de résultat.

1.2. Produits : total de 64 255,94 € hors contributions volontaires, soit 20,08 % de plus qu'en 2024, mais 3,45 % de moins que les prévisions 2025 de 66 550 €.

Pour les produits également, la comparaison est faussée par les changements évoqués ci-dessus et concernant les licences et les abandons de frais kilométriques.

En corrigeant ces points comme pour les charges, on aboutit à **72 224 € de recettes 2025 pour 67 550 € prévus**.

Par ailleurs, il faut noter un changement de mode de comptabilité en 2025 : passage d'une comptabilité de « trésorerie » (on n'inscrit que les recettes et dépenses effectivement enregistrées durant l'exercice) à une comptabilité « d'engagement » (on inscrit les recettes et dépenses engagées, ainsi, par exemple, les acomptes 2026 des cotisations payées en 2 ou 3 fois sont déjà comptabilisées, le reste à recouvrer étant inscrit au bilan en « créances »).

Avantages : à l'avenir, les recettes et dépenses de l'exercice refléteront la réalité de l'exercice, sans chevauchement (le solde des cotisations de l'année N-1 + la première partie des cotisations de l'année N). Les comparaisons seront ainsi facilitées.

Inconvénients : pour 2025, addition « artificielle » du solde des cotisations 2024/2025 et de la totalité des cotisations 2025/2026.

Points particuliers :

- Licences : 7 641 € réalisés pour 7 500 € prévus
- Cotisations : 22 147 € de réalisation pour 18 500 € prévus. Mais cette somme inclut donc 3 829 € de reliquat de recettes de cotisations de 2024. Si on ne prend en compte que les cotisations 2025/2026 on est à 18 318 €, donc pratiquement les prévisions, malgré une baisse du nombre d'adhérents (baisse compensée par une hausse sensible de certaines cotisations).
- Subventions et aides diverses : + 6 713 € par rapport aux prévisions. Aides du

Conseil Départemental et de la ville de Périgueux plus faibles que prévues, mais importantes subventions par ailleurs :

Subvention DRAJES au titre du FDVA	1 000,00 €
Subvention ANS 2025 "tous unis contre la violence"	1 000,00 €
Subvention ANS 2025 "Former les arbitres de demain"	800,00 €
Subvention ANS 2025 (aide à l'emploi) 1er acompte	10 000,00 €

La subvention d'aide à l'emploi pour le recrutement d'un maître d'armes à plein temps sera renouvelée en 2026 (9 000 €) et 2027 (8 000 €), à charge du club de trouver des recettes compensatrices pendant cette période pour pouvoir équilibrer les comptes après 2027.

- Partenariats, recettes de prestations : - 1 285 € / prévisions, en particulier du fait de recettes de stages et d'animations inférieures aux attentes .
- Recettes d'événements (compétitions) plus élevées que prévu : + 293 €
- Dons et abandons de frais : + 1 124 €.
- Location de matériel : + 1 590 € / prévisions. Forte hausse liée à l'augmentation des tarifs décidée en juin, et la création d'un tarif pour entretien du matériel.
- Ventes (matériels, T-shirts, calendriers) : - 493 €
- Reprises sur provisions : il était prévu au budget 2025 une ponction de 7 500 €, en particulier pour compenser les hausses prévisibles des dépenses salariales, mais qui n'a pas été nécessaire du fait des subvention obtenues
- Pas de différences sensibles sur les autres postes de recette

1.3. Conclusion : compte de résultat et bilan

Le compte de résultat fait apparaître un **excédent de 2 666,14 €.**

Mais rappelons que cet excédent inclut 3 829 € de solde des recettes des cotisations de 2024, en sus de l'intégralité des cotisations de 2025.

Bilan comptable :

L'actif et le passif s'équilibrent à **68 436,80 €**.

- **Actif :**

  Les créances s'élèvent à 4 826,83 € et sont constituées des soldes de cotisations, qui seront perçues en 2026 (adhérents ayant opté pour un paiement en deux ou trois fois), ainsi que des factures (Comité Féminin et club de Ribérac) émises fin 2025 et non réglées au 31 décembre.

  Les disponibilités s'élèvent à 63 530,93 €, soit un léger recul de 624,29 € par rapport à l'exercice précédent. L'actif du club représente donc un peu plus d'une année d'exercice, ce qui n'a rien d'anormal, et permet de faire face à d'éventuelles situations délicates. Ces disponibilités se décomposent en :

Livret A	59 938,50 €
Caisse	320,94 €
Crédit agricole	3 271,49 €

- **Passif :**

  Les dettes s'élèvent à 1 615,44 € : pour l'essentiel des factures non encore réglées au 31/12/2025 et les charges sociales du salaire de décembre non encore prélevées

Le point important concerne les réserves et les provisions.

Le bilan précédent faisait état de 9 200 € de réserves et de 18 400 € de provisions.

Lors d'une assemblée générale antérieure, il avait été acté d'affecter les provisions aux indemnités de départ du maître d'armes précédent, à l'achat éventuel de nouvelles pistes, et pour couvrir un éventuel déficit lié à un événement exceptionnel (exemple de l'épidémie passée).

En fait, réglementairement, **les provisions doivent être justifiées, chiffrables et probables**. Or, si les indemnités de départ du maître d'armes étaient chiffrables et prévisibles, il n'en est pas de même pour les autres provisions évoquées. De plus, l'octroi d'une subvention exceptionnelle a rendu inutile le prélèvement prévu en 2025 pour équilibrer le budget, et en réalité pour régler la prime de départ du maître d'armes. Il est donc fait le constat que les provisions n'ont pas de justification pour l'instant. Il est proposé de **basculer l'intégralité des provisions en réserves, qui vont donc s'élever à 27 600 € HT**.

Il est enfin proposé **d'affecter l'excédent de l'exercice au « report à nouveau », qui s'élève donc désormais à 39 221,36** €.

Le compte de résultat et le bilan 2025, ainsi que les modifications suggérées quant aux provisions et aux réserves, sont mis au vote :

Votes contre : 0 Abstentions : 0 Votes pour : 25

Point 2 : Présentation et approbation du budget prévisionnel

Charles MARRANT rappelle les **deux événements importants** intervenus en 2025 et qui impactent la vie et les finances du club :

- Le départ fin juillet 2025 du maître d'armes précédent, Jean-François BOUILLAUD, salarié à temps partiel
- L'arrivée d'un nouveau maître d'armes à temps plein, qui a pris ses fonctions début août 2025

Charles MARRANT présente ensuite le budget prévisionnel 2025 proposé par le comité directeur.

2.1. Charges prévues : 67 520 €, hors contributions volontaires, donc en hausse au regard des dépenses réelles 2025 (61 589,80 €)

Points importants :

- Achats de prestations : 4 100 € pour 4 850 € en 2025. Cette baisse se justifie par le fait que la seule prestation désormais achetée est l'animation pour RIPOSTE (prestataire : OPTIM'ASSO). L'activité « fitness » est maintenant assurée en interne par le nouveau maître d'armes.
- Administration : 6 250 € pour 6 684 € en 2025. Pas d'achats importants de matériels pour le fonctionnement interne du club, mais des crédits sont prévus pour la formation du maître d'armes (nature à définir), d'où une baisse modérée.
- Hausse des charges de personnel, avec un maître d'armes à temps plein sur l'ensemble de l'exercice : 36 000 € au lieu de 32 414 € en 2025
- Hausse des achats de matériel (certains équipements sont vétustes) : 6 000 € au

lieu de 3 660 €.

- Hausse des déplacements et des frais de compétitions : 10 350 € pour 8 265 € en 2025. Cette hausse concerne en fait surtout les frais de déplacement (cours à Ribérac, déplacements pour animations), qui devraient être compensées par des recettes. La somme inclut également les abandons de frais des membres du comité directeur, qui se retrouvent également en recettes (donc incidence nulle).

2.2. Produits prévus pour ces 67 520 € de charges :

- Cotisations : pratiquement inchangées (19 000 € pour 18 318 € en 2025)
- Prestations, partenariat (Comité Féminin pour l'activité RIPOSTE, Cours à Ribérac, cours au lycée Laure Gatet, animations et stages) : 14 000 € pour 7 215 € en 2025. La hausse importante s'explique par les prestations pour Ribérac et le Lycée Laure Gatet, qui devraient se dérouler toute l'année (depuis septembre seulement en 2025).
- Recettes d'événements : 3 300 € pour 2 643 € en 2025.
- Ventes et locations de matériel : pratiquement inchangées (6 000 € pour 6 297 € en 2025)
- Subventions attendues : 18 020 € au lieu de 19 213 € obtenus en 2025
- Mécénat, dons, abandons de frais : 5 700 €, soit pratiquement inchangé. Rappel : les abandons de frais dont également en charges.
- Livret A : 800 € (baisse du taux attendue)

2.3. Pistes de développement :

Pascal LANDAIS expose les différentes pistes de recettes pour 2026 et à plus longs termes, le club employant désormais un maître d'armes à temps plein :

- Sollicitations de subventions (aides pour l'acquisition de matériel, aides à l'emploi, aides pour événements particuliers…)
- Pérennisation des partenariats actuels : Comité Féminin, Club de Ribérac, Lycée Laure Gatet.
- Développement du mécénat et d'autres partenariats
- Organisation de stages, animations extérieures : écoles, entreprises, maisons de retraite…

Le budget 2026 est mis au vote :

Votes contre : 0 Abstentions : 0 Votes pour : 25

En l'absence de questions diverses, Pascal LANDAIS remercie les personnes présentes et lève la séance à 21h15.

Le Président **Le secrétaire de séance**





Pascal Landais **Charles MARRANT**

ASSEMBLE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les adhérents de l'association « Périgueux Épée » ont tenu une assemblée générale ordinaire le vendredi 23 janvier 2026 de 19h30 à 21h15, Salle d'Armes Secrestat à Périgueux.

A l'issue de cette assemblée générale ordinaire, nous passons à une assemblée générale extraordinaire à 21H 15

Membres du Comité Directeur présents : Pascal LANDAIS, Sandrine DESPONTIN, Christine RAPENNE, Charles MARRANT, Denis DESPONTIN, Florence JARRY

Absents excusés : Nathalie DUPONT

Président de séance : Pascal LANDAIS

Secrétaire de séance : Sandrine DESPONTIN

Présents : 17

Pouvoirs : 8

Ordre du jour :

- Modifications des statuts du club

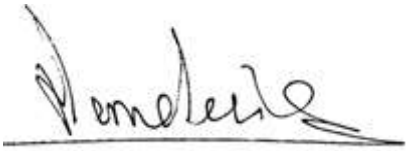
Pascal LANDAIS ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire à 21h15 à la suite de l'assemblée générale ordinaire et indique point par points les modifications apportées au statut du club aux adhérents.

Après lecture des modifications et réponses apportées aux questions des adhérents, le nouveau statut est mis au vote :

Votes contre : 0 Abstentions : 0 Votes pour : 25

Pascal LANDAIS remercie les personnes présentes et lève la séance à 22h00

Le Président **Le secrétaire de séance**



Pascal Landais **Sandrine DESPONTIN**